



ASSOCIATION
Stéphane Lamart

Chers Amis,

Sans vous, nous sommes limités dans notre combat, alors si vous ne pouvez pas militer avec nous, il reste une possibilité...pour ceux qui veulent montrer la marque de sympathie qu'ils ont pour nos compagnons à plumes, à poil ou à écailles

Vos participations sont les bienvenues car nous n'avons pour seules ressources que votre soutien financier.

Adhérez à notre association ou faites un don !

Je souhaite rappeler que nous sommes tous des bénévoles au sein de l'association et que nous intervenons de jour comme de nuit en allant sur le terrain pour les sauver !

Merci infiniment.

L'Equipe de L'Association

=====

BULLETIN D'ADHESION – DON – ABONNEMENT

Merci de nous donner les moyens de communiquer davantage

Chèques libellés à : ASSOCIATION STEPHANE LAMART

Adresser vos dons à : Association Stéphane Lamart – BP 154 – 94208 Ivry sur Seine Cedex

Oui, j'envoie un don pour soutenir vos actions :

Participation libre euros

Oui, je souhaite adhérer à l'association Cotisation : 20 euros

Bienfaiteur 76 euros

(les cotisations, valables un an, vont de date à date)

Oui, je m'abonne aux quatre prochains numéros « Silence et Colère » 10 euros

M.....(Mme, Mle, Mr)

Adresse.....

.....

Code Postal Ville..... Tel. :

Je souhaite un reçu fiscal

Votre don, adhésion, donne droit à une réduction fiscale. 66% de votre don, adhésion, sont déductibles de vos impôts, à concurrence de 20% de votre revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année (regroupement tous vos dons), la loi ne faisant pas obligation de délivrer un reçu fiscal pour chaque don-adhésion reçu au cours d'une même année.

Date :

Signature